

**Contexte :**

Le Pays du Chinonais (2 communautés de communes – Sud-ouest de l’Indre-et-Loire) et les acteurs locaux de la santé ont élaboré et mis en œuvre un premier Contrat Local de Santé 2015-2018. Le Pays a décidé de s’engager dans un 2<sup>ème</sup> Contrat en partenariat avec l’ARS pour une durée d’au moins 3 ans.

Au sein d’une équipe de 5 personnes (1 Agent de développement généraliste, 1 Chargé de mission LEADER, 1 Chargé de mission SCoT-Environnement, 1 *Chargé(e) de mission Animation territoriale de Santé*, 1 assistante secrétaire-comptable), le (la) chargé(e) de mission « animation territoriale de Santé » devra élaborer le **Contrat local de Santé** puis en assurer la mise en œuvre et l’évaluation jusqu’à son terme.

**Les missions principales sont les suivantes :**

- **Rencontrer les partenaires** concernés par le CLS afin d’élaborer un programme prévisionnel d’action répondant aux besoins du territoire
- Assurer **l’organisation et l’animation des groupes de travail** composés de professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social ainsi que des agents et élus des collectivités territoriales afin de finaliser un nouveau programme d’actions
- **Accompagner les porteurs de projets** volontaires dans la définition de leur projet et la recherche de financements si besoin
- Elaborer et mettre en place un plan de **communication sur les projets avec les outils de communication adaptés.**
- Assurer **l’organisation et l’animation des instances de gouvernance du Contrat Local de Santé** (Comité de pilotage, Comité technique) avec les élus en charge de la santé
- Assurer une **veille** régulière et ciblée relative aux **actualités en matière sanitaire et sociale** et anticiper les impacts des éventuelles évolutions juridiques sur le Contrat Local de Santé Actualiser régulièrement les indicateurs santé du territoire
- Participer aux **échanges, retours d’expériences**, etc... organisés par l’ARS avec des territoires développant une action territoriale de santé
- Assurer **l’organisation et l’animation des instances de gouvernance du Contrat Local de Santé** (Comité de pilotage, Comité technique) avec les élus en charge de la santé afin de faire état de l’avancement des fiches actions et d’évaluer la démarche (rédaction de rapports d’activités, ... etc.)
- Assurer **l’animation transversale** du programme d’actions et être **l’interlocuteur privilégié** des acteurs en charge de sa mise en œuvre pour leur apporter conseil, appui méthodologique (organisation et animation de réunions avec les partenaires locaux si nécessaire), etc.... dans la mise en œuvre et l’évaluation de leurs projets
- Assurer le suivi du financement du Contrat Local de Santé et des différentes actions programmées
- Réaliser, avec le concours des acteurs responsables des actions (porteurs de projets), **l’évaluation** du Contrat.

## **Profil requis :**

<p><u>Formations – qualifications :</u></p> <p>Niveau III minimum requis Prévention/Promotion de la Santé, Santé publique ou Développement local</p> <p><b>Méthodologie du montage de projets de développement local</b></p>	<p><u>Expériences professionnelles :</u></p> <p>Expérience professionnelle dans l’animation et le montage de projets exigée</p>
<p><u>Connaissances et compétences particulières attendues :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Conception, animation, suivi et évaluation de projets</li><li>- Construction et développement de partenariats</li><li>- Aptitude à l’animation de réunions, à la prise de parole en public</li><li>- Connaissance des acteurs de la santé publique (offre de soins, prévention et promotion)</li><li>- Maîtrise des modes de fonctionnement des collectivités locales</li><li>- Elaboration et suivi de budget</li><li>- Capacités rédactionnelles et de synthèse avérées</li><li>- Maîtrise de l’outil bureautique et des logiciels Word, Excel et Power Point</li></ul>	<p><u>Qualités professionnelles requises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Capacité d’organisation et de travail en autonomie indispensable</b></li><li>- Aisance relationnelle, écoute, ouverture et esprit d’équipe</li><li>- Capacité d’analyse, d’initiative et de réactivité</li><li>- Capacités d’adaptation, disponibilité (réunions possibles en soirée), mobilité (permis B)</li><li>- Aptitude à rendre compte à sa hiérarchie, et au sein d’une équipe projet pluridisciplinaire</li><li>- Intérêt et motivation pour le domaine de la santé</li></ul>

## **Conditions :**

‣ Poste basé à L’Ile-Bouchard, dans les locaux du Syndicat mixte du Pays du Chinonais, impliquant des déplacements fréquents sur le territoire, et réguliers à l’échelle régionale (véhicule de fonction à partager avec l’équipe) – **Télétravail possible pendant la période de crise sanitaire liée à la Covid-19.**

‣ CDD de 12 mois en Contrat de mission, renouvelable en tant que de besoin pour la durée du CLS

‣ Prise de poste : souhaitée à compter du 04/01/21

‣ Salaire : Rémunération suivant la grille de la FPT (niveau catégorie A) et selon l’expérience.

Les candidatures (lettre + CV) doivent être adressées **avant le 10/12/20 par mail** à l’attention du Président :

Monsieur le Président  
Syndicat Mixte du Pays du Chinonais  
12, Rue Saint Lazare  
37220 L’ILE-BOUCHARD / [contact@pays-du-chinonais.fr](mailto:contact@pays-du-chinonais.fr)

**A noter : après une première sélection, les entretiens seront réalisés en semaine 51**

Pour tout renseignement relatif au poste, vous pouvez contacter :  
Marie ROUQUETTE, Agent de développement, au 02.47.97.09.09